

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 371

Artikel: Education familiale : (suite)

Autor: Canfield Fisher, D.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260569>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

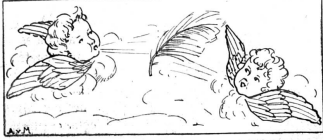
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



DE-CI, DE-LA

Celles qui s'en vont.

Nous apprenons avec regret le décès survenu à Romont de M^{lle} Irène Forney, une des rares femmes banquiers, non seulement du canton de Fribourg, mais encore de notre pays, qui dirigeait dans cette ville la succursale de la Banque Populaire.

M^{lle} Forney était une femme aux idées ouvertes, un excellent homme d'affaires qui, dans un cadre restreint, a exercé une activité étendue. Féministe de nature, elle n'a jamais été ce que l'on appelle une militante, mais lors de la pétition fédérale suffragiste, par exemple, elle a, toute seule, et dans un milieu hostile, collecté un grand nombre de signatures et de signatures masculines car les hommes éprouvaient pour elle un profond respect.

M^{lle} Forney ne laisse dans sa ville que des regrets, et la perte de cette femme énergique et bonne sera difficile à combler. Nous présentons à sa famille l'expression de notre sympathie et de nos regrets.

Les femmes devant les tribunaux militaires.

A la suite de la petite note que nous avons publiée récemment sur ce sujet, (voir le *Mouvement* N° 368), M^{me} Maria Véronne nous a écrit pour nous signaler qu'en France également des femmes avocates ont toujours été admises à plaider à la barre des Conseils de guerre. Elle même sans doute a été la première femme qui ait plaidé devant cette juridiction en 1907; de 1914 à 1918, nombreuses sont les avocates qui ont plaidé devant des Conseils de guerre siégeant à l'arrière, et même l'une d'elles, M^{lle} Marg. Isnard, du barreau de Marseille, devant un Conseil siégeant sur le front.

Une émouvante soutenance de thèse.

Sourde et muette de naissance, M^{lle} Suzanne Lavaud, qui, dès son enfance, tourna tout son activité vers l'esprit, a été proclamée docteur ès lettres, l'autre jour, en Sorbonne. Au jury, que présidait M. Baldensperger, assisté de MM. Glay et Mornet, la jeune fille a présenté d'abord une remarquable thèse sur *Marie Lenéru et son théâtre*, puis deux travaux complémentaires consacrés l'un

à la duchesse de Duras, et l'autre à l'Éléonore d'Adolphe.

Délicate, fine dans une robe vert pâle qui s'harmoisait avec son teint mat et ses courtes boucles brunes, M^{lle} Suzanne Lavaud, dans cette épreuve émouvante, a montré, ne serait-ce que par les expressions de sa physionomie pensive, la noblesse de son intelligence et de son énergie. Tout à tour, ses trois juges, avec la même perspicacité et le même tact, ont su définir les mérites d'une étudiante qui, privée de la parole et de l'ouïe dès sa naissance, est parvenue à acquérir le moyen d'expression qui la rattache au monde; non seulement au monde que connaissent les êtres qui entendent et qui parlent, mais à celui où ne sont admis que les amoureux de la pensée et de l'art.

Sa mère, directrice du lycée Victor-Duruy, assistait la candidate, intervenant parfois pour lui répéter les questions d'un des trois examinateurs dont les lèvres, révélatrices des sons par leurs mouvements, n'étaient pas toujours assez bien éclairés. On sentait bien que, pour répondre, M^{lle} Lavaud avait encore moins besoin de secours. On ne savait ce qu'il fallait admirer le plus, de sa voix nette, de sa diction rien moins que rude, de la solide clarté de ses arguments, de son esprit critique et de sa culture.

Nous pourrions ajouter: de son caractère délicat, car, si M^{lle} Lavaud s'inclinait quand elle était en face de son adversaire a tort, on ne saurait la conduire à parler contre sa pensée. Elle apporte une vivacité convaincante dans la défense des opinions que ses études lui ont permis de tenir pour indiscutables.

L'auditoire a pu le constater à plusieurs reprises, parce que MM. Baldensperger, Glay et Mornet ont accordé à la jeune universitaire l'hommage indirect qu'elle méritait: ils lui ont fait la partie difficile et, avant de lui décerner, avec le titre de docteur ès lettres, la mention «très honorable», ils lui ont imposé, pour les détails de ses trois ouvrages, autant de petites critiques et de délicats interrogatoires qu'éloges. Glay et Mornet ont accordé à la jeune universitaire l'hommage indirect qu'elle méritait: ils lui ont fait la partie difficile et, avant de lui décerner, avec le titre de docteur ès lettres, la mention «très honorable», ils lui ont imposé, pour les détails de ses trois ouvrages, autant de petites critiques et de délicats interrogatoires qu'éloges. Glay et Mornet ont accordé à la jeune universitaire l'hommage indirect qu'elle méritait: ils lui ont fait la partie difficile et, avant de lui décerner, avec le titre de docteur ès lettres, la mention «très honorable», ils lui ont imposé, pour les détails de ses trois ouvrages, autant de petites critiques et de délicats interrogatoires qu'éloges.

(Le Temps) R. MILLIET.

Une femme greffier.

La Cour d'appel de Bâle-Ville a appelé aux fonctions de greffier de seconde classe à sa chancellerie M^{lle} Alice Fragnière, de Fribourg et Riehen.

pas encore courant. Une enquête faite par l'I.C.E. a démontré que le cinématographe n'offre aucun danger pour la vue, à condition de ne pas projeter de films détériorés, comme cela arrive encore dans les salles de deuxième ordre. M^{lle} Angelina Tommasi (Italie) introduisit la deuxième question et donna des détails très précis sur les différents modèles de projecteurs, ainsi que sur les films sonores et parlants. Elle suggéra l'idée de créer dans chaque pays des cinémathèques, hors des influences commerciales. L'I.C.E. pourrait aussi tenir un catalogue détaillé des collections nationales, ce qui faciliterait grandement l'échange des films éducatifs entre les divers pays.

M^{me} Germaine Dulac (France), dont notre journal a publié un interview dans son dernier numéro, était tout indiquée pour introduire le

¹ La raison en est bien simple: c'est que le mètre de film ininflammable coûte beaucoup plus cher que le mètre de film combustible! (Red.)

sujet: *Différents emplois du cinématographe*, puisqu'elle est un metteur en scène et un auteur de films d'une haute tenue artistique. L'enseignement par le film a déjà pris un développement important, mais il y aurait encore beaucoup à faire dans ce domaine. M. de Feo fournit à cet égard des détails sur l'activité de l'Institut national italien, lequel a constitué des filmathèques contenant chacune 150 films. Un règlement oblige les directeurs de cinéma à projeter à chaque représentation un film éducatif, fourni par le gouvernement. En outre, des cinémas ambulants parcourent les campagnes et donnent des représentations gratuites de films éducatifs.

La quatrième question, introduite par M^{me} Binger-Cantor (Pays-Bas), donna également lieu à un intéressant échange d'idées. La diminution des droits de douane pour les films culturels aurait une grande importance. La S. d. N. a déjà étudié cette question et a élaboré un projet de convention internationale; malheureusement des difficultés économiques ont empêché jusqu'à



Le „petit Christophe“ en été...

liserons, vous vous y réferez une âme légère et pacifiée.

Installations solitaires et sommaires, ou agglomérations de tentes et de cabanes — véritables villes estivales, — bungalows robustes et primitifs ou humbles bicoques, vite édifiées et d'aspect si sympathique, petite maison bâloise déjà vue à la Saffa, cabane de skieurs glaronnais ou plages peuplées de beaux corps nus fumant au soleil, ou demeures rustiques, ou demeures à prétentions, partout beaucoup d'ingéniosité, parfois du goût, toujours une adaptation assez réussie aux exigences de la vie en plein air.

Nos villes, nos villages même, pour peu qu'une route les traverse, sont de jour en jour plus dépeuplés à habiter à force de vacarme, de poussière et d'odeurs. Heureux donc sont ceux qui se réfugient dans les petites maisons des

«week-end, échappant ainsi aux pestes modernes mécaniques et hurlantes, et retapant leurs nerfs et leurs poumons. Ne négligeons pas d'encourager les constructeurs qui savent nous créer des asiles en pleine nature et à prix modique.

JEANNE VUILLIOMENET.

P.S. — Croirait-on qu'il est des gens auxquels ne suffit pas le gazouillis des oiseaux, et qui emportent en week-end leur gramo??...

Annuaire des Femmes suisses

Ce XII^{me} volume de l'*Annuaire* a été annoncé en son temps. Il paraît après une éclipse causée par des raisons financières. Saluons son retour en montrant que nous reconnaissons l'utilité de cette publication.



...et en hiver

(Deux clichés obligeamment prêtés par la maison Christoph u. Unmack, Niesky, Ober-Lausitz).

ce jour la réalisation de ce projet. Il y aurait lieu également de donner au mot «éducatif» une définition exacte et de créer un accord international pour la classification de ce genre de films. Puis on entendit M^{me} Elsa Matz, députée (Allemagne) qui traita avec compétence la question 5. Elle fit ressortir l'importance de la censure en ce qui concerne le niveau culturel de la production cinématographique: elle exerce une influence non seulement par ses interdictions et ses coupures, mais par le seul fait de son existence! Les femmes ont leur place tout indiquée dans les commissions de censure et il a aussi été question d'y introduire des jeunes gens. Il ne suffit pas de faire le contrôle de la production, mais il faut faire encore celui des affiches, des titres et des spectacles variés, intercalés dans les programmes. Par contre le caractère artistique des films doit être respecté et aucune coupure portant préjudice à la pensée des auteurs, ne devrait être admise.

M^{me} Diehl (Etats-Unis), en traitant le sixième sujet, releva la grande influence que le cinéma exerce sur les individus et en particulier sur les enfants. Les films inclinaient à la cruauté, au crime, et à l'immoralité devaient donc être partout prohibés. M^{me} Dreyfus-Barney, la présidente, parla ensuite des «mesures à prendre pour mieux employer le cinématographe en vue du rapprochement des peuples». Les films pouvant faire naître des sentiments d'hostilité entre les races et les peuples doivent être rigoureusement exclus des programmes. Enfin M. Béline-Cœuroy (Paris) entreprit l'assemblée du développement de la radiodiffusion au point de vue des relations internationales et de l'éducation. Les femmes peuvent également jouer un grand rôle dans ce domaine. Leurs voix s'enregistrent bien au microphone et elles sont au contraire de ce qui peut intéresser et influencer la jeunesse.

Diverses recommandations et résolutions, résumant les idées émises au cours de la Conférence, furent adoptées. A l'issue de la Conférence, une réception, suivie d'une fête artistique, fut offerte aux déléguées à la Villa Falconieri, puis chacune rentra dans son pays ayant fait ample provision d'idées nouvelles et intéressantes. Espérons que cette rencontre aura des effets heureux et que partout on comprendra de plus en plus le rôle important que peut jouer le cinématographe dans l'éducation populaire et l'entente internationale.

H. Z.

geons avec lui l'intérêt qu'il prend à une fourmière qu'après avoir jeté sur son enthousiasme la douche d'un reproche, parce qu'il a oublié de se moucher. Mais nous serons punis, comme le sont tous ceux qui délaissent les grandes choses, pour s'occuper de petites: quand nous serons prêts à nous occuper de celles-là, nous découvrirons qu'elles n'ont plus besoin de nous. Nous connaissons tous la figure symbolique de cet homme qui passa toute sa vie à accumuler des richesses et qui s'aperçut, ensuite, qu'il ne savait plus en jouir; mais nous connaissons moins bien cette autre figure familière: la mère dont les enfants grandis ont enfin appris à être propres et polis, mais qui ont aussi appris, et pour toujours, à chercher ailleurs sympathie et compréhension.

Dans l'implacable mémoire enfantine s'imprime pour toute la vie le souvenir d'un système qui, confronté à une situation difficile de la vie enfantine, s'exaspère en commandements préemptoires. Tout comme nous, ils ne se rendent pas compte, bien souvent, de ce qui se passe dans leur tête, et ils peuvent parfois passer des années sous un régime de tyrannie ou d'incompétence affectueuse, sans se révolter ouvertement; mais dans un coin de leur subconscient est une balance exacte où se pèse chaque action, chaque décision, chaque révélation de caractère; et, quand vient le jour du jugement, quand sonne l'heure de décider une question importante ou de choisir une voie à l'un des tourments de la vie morale, la balance s'incline une fois pour toutes. Alors, nous avons bien souvent le spectacle poignant de l'adolescent qui, dans un moment critique, s'éloigne avec une cruauté et une ingratitude apparentes des cœurs qui l'ont toujours aimé si tendrement et qui se tendent encore vers lui à cette heure. Pendant que ses parents se lamentent de sa désertion, il cherche désespérément autour de lui un père ou une mère. Le fait d'avoir dix-huit ans, ou même trente ans, ne libère pas l'être humain de l'instinct qui le pousse à s'appuyer sur une force et une sagesse supérieures.

D. CANFIELD FISHER.

(A suivre)

Education familiale

(Suite) ¹

«Tout comme mon ajeule le disait au Seigneur, nous disons presque toujours à l'enfant que nous lui consacrerons notre temps et nos forces quand nous en aurons fini avec toutes les nécessités matérielles; que nous sympathiserons avec les joies, les chagrins et les étonnements de sa fascinante vie intérieure, quand nous nous serons assurés que son apparence nous fera honneur aux yeux de nos voisins. Quand le miracle de la résurrection se présente à lui sous la forme d'un papillon émergeant de son cocon, nous ne répondons à ses questions qu'après lui avoir rappelé qu'il faut dire «s'il vous plaît» et de ne pas crier trop fort; nous ne parla-

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

Utilité, oui. D'abord, il est toujours agréable de compléter une collection, cela pour les fidèles qui possèdent déjà la série jusqu'ici. Mais pour toutes les femmes, pour tout lecteur, de langue allemande ou française, qui veut pouvoir feuilleter un bon résumé de l'activité féminine récente en Suisse et même hors de Suisse, il est absolument indiqué.

A part une étude intéressante de M^{me} Fatio-Naville sur la belle vie de Camille Vidart, cette femme d'élite dont la perte demeure toujours aussi sensible, cette fois il se limite aux comptes rendus divers, s'abstient des variétés littéraires et autres, — en un mot, a l'aspect plus austère. Néanmoins, on trouve rassemblés là bien des renseignements qu'il faut connaître et qu'on oublie vite si l'on n'a pas sous la main un guide commode à consulter.

M^{mes} de Montet, Martin, Jaussi, Strub, Daepen, Vischer-Alioth, ont collaboré à ce travail, dont la Commission de rédaction compte les noms connus de M^{les} Gerhard et Zellweger, et de M^{mes} de Montet et Vuilliomonet.

Comme nouveautés, le rapport annuel y paraît de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, ainsi qu'un exposé financier de la Saffa. Puis, c'est une chronique féministe internationale dans les deux langues, et encore l'essentiel du dernier rapport de la Centrale suisse pour les carrières féminines. Voilà le plus important, mais — encore une fois — tout le contenu du volume peut rendre des services; aussi ne saurions-nous qu'en suggérer l'acquisition aux bibliothèques et aux particuliers.

M.-L. PRES.

La "guerre du lait" à Bienne

Nos lectrices n'ont pas oublié la campagne menée sous ce nom par les Sociétés féminines de Bienne contre les prétentions exorbitantes des laitiers de cette ville, qui refusaient la livraison du lait à domicile, comme cela se fait partout ailleurs en Suisse. On se souvient que, tous les moyens de conciliation ayant été épuisés, ces Associations ont décidé de boycotter les débits de lait, et ont créé pour les remplacer une «Laiterie centrale des Associations féminines», qui a fonctionné à la satisfaction générale pendant toute l'année qui vient de se terminer.

Mais la campagne a dû reprendre ces dernières semaines, les adversaires de la laiterie mise sur pied avec tant de succès par les femmes ayant mis tout en œuvre pour l'obliger à fermer ses portes. Le lait vendu par elle provenait de Rothembourg, dans le canton de Lucerne. Il était

Université ouvrière de Genève, rapport du Comité pour l'exercice 1930-1931.

Cette section d'éducation de l'Union des syndicats du canton de Genève, fondée il y a vingt-cinq ans, apporte à la classe ouvrière genevoise le complément d'éducation fort appréciée par ses cours, ses conférences, ses soirées musicales et cinématographiques, ses excursions scientifiques, ses visites d'organisations intéressantes et ses voyages d'études. On vient d'y créer des cours pour chômeuses absolument gratuits, enseignant la cuisine, le blanchissage, le repassage et les recommandations.

J. V.

ROSA NEUENSCHWANDER: „Der Arbeitsplan im Haushalt.“

Le fréquent changement de domestiques et d'employées de maison dans de nombreux ménages provient très souvent d'une mauvaise organisation du travail. Aussi est-il très recommandable et même nécessaire de rédiger un plan de travail bien conçu, qui procure à la ménagère qui l'a adopté de l'assurance et de la tranquillité. Dès que l'employée s'est habituée à son travail, on n'aura plus besoin de lui répéter des explications interminables devenues inutiles. En outre, le plan de travail contribuera à la rationalisation du travail ménager.

E. V. A.

L. CHAPLAIN, directeur de la Maison-école d'infirmières privées, et M^{lle} CRÉMIEU-ALCAN, docteur en médecine: *Hygiène générale et professionnelle*. (Poinat, éd., Paris).

Un excellent manuel pour infirmières en premier lieu, mais que nous recommandons chaudement aussi à des mères de famille et à des maîtresses d'école, qui réunit en 150 pages les principes essentiels en matière d'hygiène indispensables aux infirmières. La première partie, intitulée *Hygiène et santé. Prophylaxie des maladies contagieuses*, traite de l'air, de l'eau, de l'habitation, de l'hygiène corporelle et de l'alimenta-